



TERRE DES HOMMES FRANCE

Siège social : 18, rue de la République - 68500 GUEBWILLER

Association Locale du Haut-Rhin (TDHF AL68) immatriculée au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Guebwiller

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

TERRE DES HOMMES FRANCE

Siège social : 18, rue de la République - 65000 GUEBWILLER

Association Locale du Haut-Rhin (TDHF AL68) immatriculée au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Guebwiller

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association TDHF AL68,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **TERRE DES HOMMES France « TDHF AL68 »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 20 « Principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Changement de méthode comptable

Comme mentionné ci-dessus, la note 20 « Principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode comptable. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

2. Trésorerie

La trésorerie représente à fin décembre 2020, dans les comptes, un solde à l'actif de 317.529 €.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons rapproché les soldes bancaires comptabilisés au 31 décembre 2020 avec les extraits bancaires et les confirmations bancaires.

3. Compte d'emploi des ressources

La page 12bis de l'annexe expose le compte d'emploi des ressources de votre Association établi sous la responsabilité de la Présidente et de la Trésorière de TDHF – AL68.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié et la concordance avec les documents comptables des informations chiffrées données dans ce compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 10 septembre 2021

Le commissaire aux comptes

RSM EST

*Société de Commissariat aux Comptes Membre de la
Compagnie Régionale de Colmar*



Philippe COTLEUR
Associé



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :					
		31/12/2020		31/12/2019			
		Brut	Amortissements	Net	Net		
		1	dépréciations 2	3	4		
		Note					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de recherche et de développement					
		Donations temporaires d'usufruit					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 815	3 815			
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 725	66 259	13 466	4 321	
		Immobilisations corporelles en-cours					
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	381		381	381		
Total (I)		83 936	70 074	13 862	4 718		
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours		32	19 414	2 955	16 459	22 803
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés		8 609		8 609	11 298
		Créances reçues par legs ou donations	34				
		Autres créances		11 784		11 784	20 915
	DIVERS	V.M.P		140 550		140 550	140 000
		Instruments de trésorerie	35				
Disponibilités			176 979		176 979	194 907	
Charges constatées d'avance		36	1 782		1 782	2 526	
Total (II)		359 118	2 955	356 163	392 449		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)		36				
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GENERAL (I à V)		443 054	73 030	370 025	397 166	



COMPTES DE RESULTAT

		Note	31/12/2020	31/12/2019
Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		1 010	1 170
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		181 205	262 372
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		3 743	8 545
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation		17 390	40 330
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	50	40 809	38 829
	Mécénats			3 000
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Autres			
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		13 758	2 135
Utilisations des fonds dédiés		13 002		
Autres produits		3	63	
Total des produits d'exploitation (I)			270 921	356 445
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		4 654	12 314
	Variation de stock		6 413	-1 235
	Autres achats et charges externes		113 847	145 572
	Aides financières		78 319	123 375
	Impôts, taxes et versements assimilés		637	634
	Salaires et traitements	51	57 128	65 359
	Charges sociales		17 684	22 839
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		5 098	5 518
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds dédiés		11 000	13 002
	Autres charges		102	188
Total des charges d'exploitation (II)			294 883	387 566
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-23 962	-31 121
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	53	1 755	2 329
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (III)			1 755	2 329
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées	54		
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (IV)				
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)			1 755	2 329
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)			-22 208	-28 792



CGEX

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 937	7 472
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55	3 400	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (V)		8 337	7 472
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56	343	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VI)		343	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			7 994	7 472
(VII)	Participation des salariés aux résultats	57		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices	58	324	420
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)			281 013	366 246
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)			295 550	387 986
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)			-14 537	-21 739

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits	Bénévolats		100 560	171 235
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	Total		100 560	171 235
Charges	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole		100 560	171 235
	Prestations en nature			
Total		100 560	171 235	



CGEX

Annexe

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

Les comptes annuels de cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect, notamment, des principes de continuité de l'exploitation d'importance relative, de permanence des méthodes, et de prudence.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'association et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Changement de méthode comptable

Il est à noter que l'exercice 2020 est le premier exercice d'application du règlement 2018-06, cette modification ne présente que des impacts de présentation.

Effets de l'évènement COVID-19 sur le compte de résultat

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue, compte tenu de l'incertitude due à un manque de recul par rapport à la crise, rendant délicate une démarche d'ensemble sur tous les postes.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci, et concerne uniquement les postes suivants :

Pour les comptes de résultat :

<i>Postes</i>	<i>Montants bruts</i>	<i>Mesures de soutien</i>	<i>Postes nets</i>
<i>Masse salariale</i>	57.128.- €	3.589.- €	53.539.- €
<i>Transfert de charges,</i>			
<i>Aide de l'Etat</i>	10.000.- €		
<i>Baisse des ressources</i>	85 233.- €		

Pour les comptes de bilan :



Rien à signaler

Note 31 - Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	3 815			3 815
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	3 815			3 815
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	83 471	14 586	18 332	79 725
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	83 471	14 586	18 332	79 725
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	381			381
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Total	396			396
Total général	87 682	14 586	18 332	83 936

**Mouvements des amortissements**

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires	3 815			3 815
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	3 815			3 815
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	79 149	5 098	17 988	66 259
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	79 149	5 098	17 988	66 259
Total général	82 964	5 098	17 988	70 074

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 3 815	+ 3 815	+ 0
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 3 815	= 3 815	= 0

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 83 471	+ 79 149	+ 4 322
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 14 586		+ 14 586
Dotation de l'exercice		+ 5 098	- 5 098
Cessions ou mises hors service	- 18 332	- 17 988	- 344
Valeur en fin d'exercice	= 79 725	= 66 259	= 13 466

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 396
Acquisitions	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	= 396

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u> - Frais d'établissement - Frais de recherche et de développement - Donations temporaires d'usufruit - Concessions, brevets et droits similaires - Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an
<u>Immobilisations corporelles</u> - Terrains - Constructions - Installations techniques, matériels et outillages - Autres immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none"> . Instal, agencements, aménagements divers . Matériel de transport . Matériel de bureau . Emballages récupérables, divers 	Linéaire Linéaire	4 -10ans 3-5ans

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	396
. à moins d'un an	396
. à plus d'un an	

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Installations techniques matériel et outillages industriels			
Citroën Jumper AK022NQ	9 300		
Peugeot Expert BA945KC	8 232		
Ordinateur portable ASUS	800		
Total	18 332		
Total général	18 332		

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Pour cet exercice, une reprise de la dépréciation de stock pour un montant de 69 euros a été pratiquée, ce qui nous ramène à une provision totale pour dépréciation de stock d'un montant de 2 955 euros.

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 43 - Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Établissements de crédit</u>	67	67		
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
Total	67	67		

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants, à savoir pour l'exercice clos le 31/12/2020 :

- 4.937.- euros représentés par les renoncations des remboursements de frais des bénévoles ;
- 3.400.- euros représentés par des produits de cession/immobilisations corporelles ;

Note 56 - Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de celles qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants, à savoir pour l'exercice clos le 31/12/2020 :

- 343.- euros représentés par une valeur comptable nette/immobilisations sorties

Note 60 - Autres informations

Compte d'Emploi Annuel des Ressources - CER

Le compte d'emploi annuel des ressources présenté ci-après, a été établi selon les prescriptions édictées par le règlement 2008-12 du CRC. (Voir page 12 bis)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - CER 2020

EMPLOIS	Emplois de N= Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des Ressources collectées auprès du public consommées sur N (3)	RESSOURCES	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES	103 407	114 407	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	36 764
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	16 953 4 925 12 028	16 953	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	234 917
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes (6571)	86 454 8 135 78 319	97 454	1.1.1 Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	45 613 26 827 18 786
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	137 223	107 704	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	189 304
2.1 Frais d'appel à la générosité du public (AGP) 2.1.1 Ramassage de vêtements et achats de bougies liés à la GP 2.1.2 Autres frais d'appel à la GP	107 705 24 906	107 704 24 906	1.2.1 Pdots Vêtements-Bougies liés à l'appel à la générosité du public 1.2.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	184 178 5 126
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	4 612	4 612		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 921	43 921	2 - AUTRES FONDS PRIVES	11 000
			3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 318
			4 - AUTRES PRODUITS	19 774
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	284 550	266 032	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	268 009
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS	
III - ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	11 000		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATIONS DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	13 002
V - TOTAL GENERAL	295 550		V - INSSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	14 539
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL	295 550
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		266 032	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	266 032
			Soles des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	5 649
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales	29 640		Bénévolat	100 560
Frais de recherche de fonds	70 920		Présentations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	
Total	100 560		Total	100 560

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES AU 31/12/2020

Nature du projet et caractéristique	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 197)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 789700)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689700)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 197)
Sur autres ressources affectées	Agence de l'Eau TOGO	20 004	10 002	10 002	
	Ste marie aux Mines	1 000	500	500	
	Agglomération de Colmar	5 000	2 500	2 500	
	Total	26 004	13 002	13 002	
Agence de l'eau TOGO Ogou	33 060			11 000	11 000
Total	33 060			11 000	11 000
Total Général	59 064	13 002	13 002	11 000	11 000

**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés	15	15	
Prêts			
Autres immobilisations financières	381	381	
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 609	8 609	
Autres créances	11 784	11 784	
Totaux	20 789	20 789	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits	67	67		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 913	10 913		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	15 683	15 683		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 430	1 430		
Total	28 093	28 093		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges					
Dépréciation	Sur immobilisations	3 024		69	2 955
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés				
	Sur comptes financiers				
Autres dépréciations					